

MAIRIE DE CORCIEUX ACCUEIL DE LOISIRS



**Aventuriers
de demain**

6 au 10 juillet
13 au 17 juillet
20 au 24 juillet

**La Commune accueille vos enfants à partir de 3 ans (scolarisés)
dans des structures où la qualité est une priorité.**

LES HORAIRES D'OUVERTURE :

L'accueil de Loisirs fonctionne de **8h30 à 17h30** avec repas et goûter.
Une garderie fonctionne avant et après l'Accueil de Loisirs,
à partir de 07h30 jusqu'à 18h30, sur inscription, au prix de 0,65 €
la demi-heure (vente en Mairie).

LES TRANCHES D'ÂGE :

**Afin de respecter l'ensemble des mesures sanitaires
mises en place, l'effectif d'enfants pouvant être accueillis
cette année est réduit.**

Répartition des enfants dans les différentes tranches d'âge en fonction des
classes durant l'année scolaire 2019 - 2020 :

- **Petite et moyenne section maternelle** (10 places)
- **Grande section et CP** (10 places)
- **CE1 et CE2** (10 places)
- **CM1 et CM2** (10 places)

LE THÈME :

Aventuriers de demain

Travail et découvertes autour du thème, avec propositions d'activités variées
et adaptées aux envies et aux rythmes des enfants :

Bricolage, peinture, grands jeux, expression, jeux collectifs, ateliers créatifs
et de découvertes ludiques, animés par des intervenants extérieurs
spécialisés dans les domaines de la nature, du sport,
de l'astronomie, de l'écologie...



Afin de répondre au mieux aux différentes mesures sanitaires à respecter, le Projet Pédagogique sera adapté. Nous privilégions l'intervention sur place d'animateurs qualifiés et spécialisés.

Aucune sortie extérieure à Corcieux ne sera donc prévue.

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT:

Le vendredi 19 juin de 16h30 à 19h00

& le samedi 20 juin de 9h00 à 12h00

À la salle des fêtes

(L'inscription ne sera définitive qu'après examen et validation du dossier)

Chèque d'acompte obligatoire



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

SERVICE ANIMATION
MAIRIE DE CORCIEUX

03.29.50.75.32

06.37.97.75.00

TARIFS :

Tarif de la semaine : **85 €**

Les personnes ayant un quotient familial inférieur à **640 €** bénéficient d'un tarif préférentiel CAF : **65 €** la semaine

Dans le contexte de crise sanitaire et afin d'aider les familles
forfelaïses, la Commune verse une aide supplémentaire
de 45 € par enfant

DÉDUCTIONS POSSIBLES :

Tickets loisirs, bons MSA, comité d'entreprise...

Joindre obligatoirement à l'inscription les justificatifs de prise en charge partielle ou totale (CE, MSA, CAF..)

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :

Pour inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs, il suffit de compléter un dossier d'inscription + copie des vaccinations & justificatif de domicile

Le nombre de places étant **limité**, l'inscription ne sera définitive qu'après examen et validation du dossier

(tout dossier incomplet sera refusé)